



Document de base sur la justice minière

Les abus de droits humains, répandus et bien documentés, associés aux compagnies minières canadiennes à l'étranger ont un impact négatif sur les vies des grands-mères, des enfants et des jeunes vulnérables en Afrique. Ces compagnies doivent être tenues responsables de leurs actes à l'intérieur des communautés où elles opèrent. La communauté internationale, par l'intermédiaire d'organismes tels que l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a fait la promotion de modes d'extractions minières socialement responsables et basés sur les droits humains depuis plus d'une décennie, mais le Canada ne respecte pas ses propres engagements.

Presque la moitié des sièges sociaux mondiaux des opérations minières cotées en bourse sont enregistrés au Canada et 1300 compagnies minières sont basées au Canada, dont 75 pour cent sont situées à Vancouver « la capitale minière du monde ». D'autres sont enregistrées à Toronto, à Calgary et à Montréal. Les compagnies minières cotées au Canada représentent la plus grande source d'investissement étranger dans le secteur minier de l'Afrique. Le Canada devrait donner l'exemple.

Pourquoi le Mouvement de soutien des grands-mères devrait s'intéresser au secteur minier ?

Des communautés jadis prospères ont souvent été appauvries lorsqu'une mine a été ouverte dans leur communauté. Des pratiques minières destructives ont touché les femmes de manière disproportionnée, puisque ces femmes ont subi des impacts sociaux, écologiques et économiques négatifs relatifs à l'extraction minière sur une base quotidienne.

Le Mouvement de soutien des grands-mères a une approche basée sur les droits humains dans notre militantisme et nous avons quatre points de mire, tous conformes aux Objectifs de développement durable des Nations unies qui ont été adoptés par le Canada et de nombreux autres pays autour du globe. Nous luttons pour le droit à l'éducation, la santé, l'absence de violence et la sécurité économique. Les pratiques d'extraction minière abusives violent ces droits.

Les impacts rapportés de l'extraction minière sur les communautés locales en Afrique subsaharienne

Destruction environnementale

- Appropriation des ressources du terrain et de l'eau
- Pollution de l'eau – rendue inutilisable pour les gens et les cultures
- Contamination du terrain – l'agriculture devient impossible
- Déplacement des communautés dans des régions où il n'est pas possible de gagner sa vie

Conséquences sociales

- Blessures ou morts dans des manifestations pacifiques
- Assassinats extra-judiciaires
- Violences conjugales accrues
- Femmes obligées de se prostituer
- Viols plus fréquents
- Davantage de cas de SIDA
- Destruction de valeurs culturelles
- Promesses rompues de la part des compagnies minières relatives aux services sociaux, aux écoles, aux cliniques médicales, à la formation et aux emplois

Exploitation financière

- Les compagnies minières évitent de payer des taxes et des redevances aux gouvernements locaux
- Les profits sont versés aux actionnaires à l'extérieur du pays

Les actions du Mouvement de soutien des grands-mères

Action pour la nomination et les pouvoirs du médiateur

La création d'un médiateur canadien indépendant pour l'entreprise responsable a été annoncée en janvier 2018. D'après la description du gouvernement canadien, le médiateur aura le mandat d'enquêter sur les allégations de violation des droits humains reliées aux activités des compagnies canadiennes à l'étranger. Aujourd'hui, en mars 2019, ce poste n'est toujours pas comblé. Pour être efficace, le médiateur doit :

- Être indépendant du gouvernement et libre de toute interférence politique ou provenant de compagnies ;
- Avoir le pouvoir de contraindre les témoins et d'imposer des documents ;
- Avoir le pouvoir de recommander et d'imposer des sanctions ;
- Faire un rapport public des résultats.

Le gouvernement du Canada a l'occasion d'implanter sa politique étrangère féministe en s'assurant que le médiateur a le pouvoir de protéger les droits des femmes et des filles et que les pratiques d'extraction minière canadiennes à l'étranger n'ont pas comme résultat de la violence basée sur le genre.

Action pour l'accès aux cours canadiennes

Tous les pays n'ont pas un système judiciaire libre et juste. C'est donc un besoin urgent d'améliorer l'accès à la justice pour les victimes présumées d'abus de droits humains par les compagnies minières canadiennes en permettant aux causes d'être jugées au Canada.

- Il y a actuellement trois causes jugées dans les cours canadiennes :
 - Nevsun Resources (Érythrée)
 - Hudbay Minerals (Guatemala)
 - Tahoe Resources (Guatemala)

Action de sensibilisation

Un objectif principal de notre campagne est d'accroître la sensibilisation à la justice minière parmi les membres de la base du Mouvement de soutien des grands-mères et le public en général. Sur le site web de notre Mouvement, vous trouverez bientôt la présentation PowerPoint de « Hello Friends 2018 » intitulée « Mining Justice : the Impact of Canadian Mining on sub-Saharan African Communities » (Justice minière : l'impact de l'extraction minière canadienne sur les communautés africaines subsahariennes) avec des notes d'accompagnement. Nos membres sont encouragé-e-s à utiliser les outils du site web pour rejoindre leur propre communauté et les sensibiliser à la question de la justice minière au Canada.

Conclusion

Que peuvent faire les membres de notre Mouvement pour aider les femmes et les enfants en Afrique subsaharienne pour qu'ils et elles aient une meilleure santé, l'absence de violence, la sécurité économique et une éducation de qualité dans leur communauté minière ?

Nous pouvons travailler ensemble avec d'autres groupes de justice sociale qui luttent pour la justice minière afin de dire à notre gouvernement que les compagnies minières canadiennes ne devraient plus être en mesure d'agir en toute impunité dans le monde. Le Mouvement de soutien des grands-mères est membre du Réseau canadien sur la responsabilité des entreprises (RCRCE) (<http://cnca-rcrce.ca>), un groupe de coordination qui lutte depuis plusieurs années pour la justice minière, qui donne un très bon appui et des ressources excellentes.

« Je veux un monde où ... les femmes et les communautés ont du pouvoir. Et je crois que nous devons construire cette prise de pouvoir ensemble de sorte que chaque femme peut se tenir debout pour elle-même et les autres. »

--Gladys Mauhusa de WoMin (Femmes africaines unies contre l'extraction destructive de ressources)